



## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers : L'an deux mil vingt deux  
en exercice : 19 le vingt-cinq juillet à dix-neuf heures trente,  
présents : 13 le Conseil Municipal de la Commune de REVENTIN VAUGRIS  
votants : 19 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la Mairie,  
sous la présidence de Mme Edith RUCHON, Maire  
Date de convocation du Conseil Municipal : 21 juillet 2022.

**PRESENTS** : Mme RUCHON Edith, Maire. M. ORENGIA Alain, Mme GATET Fanny, M. MARTICORENA Jean-Claude, Adjoint. M. AUTISSIER Bertrand, Mme MOSNIER Dominique, Mme TONOLI Eliane, M. PACITTI Jacques, Mme BURGAUD Véronika, M. LAROSE Didier, M. LEFAIVRE Pierre-Gilles, M. PEYRE Bernard, Mme CHAVASSE Danielle.

**ABSENTS EXCUSES** : Mme CAMUS Katy (pouvoir à Mme GATET), M. LEICHER Jean-Luc (pouvoir à Mme RUCHON), M. GROS Gérémy (pouvoir à M. ORENGIA), M. BOITON Roger (pouvoir à M. LEFAIVRE), Mme BIEUVELET Laetitia (pouvoir à M. LAROSE).

**ABSENT** : M. BERTHONNECHE Brice.

**Secrétaire** : Mme MOSNIER Dominique.

### **DELIBERATION N° 2022 – 40**

#### **OBJET : TE 38 — TRAVAUX SUR RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC – L'AUBRESSIN**

Suite à notre demande, Territoire Energie Isère (TE 38) envisage de réaliser dès que les financements seront acquis, les travaux présentés dans les tableaux ci-joints, intitulés :

**Collectivité : Commune de REVENTIN-VAUGRIS**  
**Affaire n° 21-007-336**  
**EP – L'Aubressin**

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à	:	17 416 €
Le montant total des financements externes s'élève à	:	10 090 €
La participation aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE 38 s'élève à	:	415 €
La contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élève à	:	6 911 €

Afin de permettre à TE 38 de lancer la réalisation des travaux, il convient de prendre acte :

- du projet présenté et du plan de financement définitif,
- de la contribution correspondante à TE 38,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Prend acte du projet de travaux et du plan de financement de l'opération, à savoir :
  - Prix de revient prévisionnel : 17 416 €
  - Financements externes : 10 090 €
  - Participation prévisionnelle : 7 326 €  
(frais TE 38 + contribution aux investissements)

Envoyé en préfecture le 28/07/2022

Reçu en préfecture le 28/07/2022

Affiché le



ID : 038-213803364-20220725-2022\_25\_07\_40-DE

- Prend acte de sa contribution aux investissements qui sera établie par TE 38 à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel total de 6 911 €, par paiement en 3 versements (acompte de 30 %, acompte de 50 % puis solde)

Ce montant pourra être réajusté en fonction de la réalité des travaux et tout dépassement fera l'objet d'une nouvelle délibération.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour extrait conforme,

En mairie, le 26 Juillet 2022.

Mme la Maire,  
Edith RUCHON



Acte rendu exécutoire le 28./07./2022

- après télétransmission électronique le 28./07./2022

- et mise en ligne sur le site de la Commune le 28./07./2022